



REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL
(Article .L121.8 Du Code des Communes)

Villard Reymond, le 24 mars 2023

Le Conseil Municipal de la commune de VILLARD-REYMOND se réunira en séance ORDINAIRE :

le samedi 1^{er} avril 2023 à 10h00
en Mairie de Villard Reymond.

- Délibération n°2023-05 : Vote des taxes d'imposition 2023
- Délibération n°2023-06 : Vote de la fongibilité des crédits
- Délibération n°2023-07 : Vote du budget primitif 2023
- Délibération n°2023-08 : Subvention à l'Association LE RENOUVEAU
- Délibération n°2023-09 : Règlement intérieur de la salle polyvalente
- Délibération n°2023-10 : Tarifs de location de la salle polyvalente
- Délibération n°2023-11 : Règlement intérieur du cimetière
- Questions diverses :

Le Maire,

Chantal THEYSSET

